



Règlement général de la compétition E-Foot 36

Le District de l'Indre est l'unique organisateur des tournois E-Football dans le département, s'adressant exclusivement à ses licencié(e)s.

Organisé en 2 phases, il offre au lauréat l'opportunité d'affronter les joueurs de l'Indre pour une qualification régionale.

- Phases départementales organisées par les Districts 2020/2021
- Phases régionales organisées par les Ligues 2021/2022

2. Titre et challenge – droit de propriété

Titre et challenge

Le vainqueur de la compétition départemental recevra une coupe.

Droit de propriété du District de l'Indre de Football

Conformément aux dispositions de l'article L333-1 du Code du Sport, le district de l'Indre de Football est propriétaire du droit d'exploitation des compétitions qu'il organise. On entend notamment par droit d'exploitation, sans que cette liste soit limitative, les droits relatifs à la diffusion audiovisuelle des rencontres et ce quel que soit le support (télévision, téléphonie mobile, internet...). Dès lors, aucune exploitation des rencontres de compétitions officielles ne peut s'effectuer sans le consentement préalable et exprès du District de l'Indre de Football.

3. Organisation

Le District de l'Indre de Football désigne les membres d'un comité d'organisation qui coordonne le déroulement de la compétition (« Comité d'Organisation »).

4. Engagements

Les tournois sont ouverts à tous les licencié(e)s français FFF du département de l'Indre (Libre, Futsal, Entreprise, Loisir, dirigeant, arbitre, éducateur), sous réserve de leur acceptation par leur Ligue ou district d'appartenance.

Le tournoi est gratuit.

5. Déroulement de la compétition

Elle se dispute en 2 phases :

- Phases départementales organisées par les Districts 2020/2021

- Phases régionales organisées par les Ligues 2021/2022

Chaque phase se déroulera en ligne (online).

Chaque district disposera de 4 participants qualifiés pour le championnat régionale séniors 2021/2022.

6. Organisation des phases

Phase départementale : un tournoi Séniors (U19 à séniors) et un tournoi jeune (U13 à U18)

- Nombre de joueurs/joueuses maximum par district : 128 participant(e)s par tournoi
- Format des tournois : 2 phases de qualification (poule de 8 joueurs) puis phase finale plus un tournoi consolante avec les 64 éliminés du tournoi principal
- Les 4 premiers de la compétition séniors sont qualifiés pour le championnat Régional 2021/2022

CALENDRIER

Districts de l'Indre :

- Tournoi Jeunes et Séniors :
 - Inscriptions au tournoi jeunes et séniors : du 24/02/2021 au 28/02/2021
 - Phase de poules 1ère partie principale : du 01/03/2021 au 06/03/2021
 - Phase de poules 2nde partie principale : du 08/03/2021 au 13/03/2021
 - Début phase de poules consolantes : du 08/03/2021 au 13/03/2021
 - Seizième de final principal et consolante : 15/03/2021
 - Quart de final : 17/03/2021
 - Demi-finale : 19/03/2020
 - 3ème place : 20/03/2020
 - Finale : 21/03/2020

Dans le cas où, un/plusieurs joueur(s)/joueuse(s) seraient absent(e)s le jour de la compétition, l'organisation se réserve le droit de modifier les poules à tout moment en les fusionnants ou en procédant à un nouveau tirage afin de permettre un équilibre du nombre de participant(e)s entre les poules.

L'ensemble des matchs de phase de poule se jouera en match aller/retour.

Chaque victoire rapporte 3 points, chaque match nul rapporte 1 point, et chaque défaite 0 point. Le classement se fera selon les critères suivants, dans cet ordre de priorité décroissant :

- a) le plus grand nombre de points obtenus après tous les matches du groupe ;
- b) la différence de buts particulière ;

- c) la différence de buts générale ;
- d) le plus grand nombre de buts marqués.

Sur la base des quatre critères susmentionnés, si deux joueurs ou plus sont ex æquo, leur classement sera déterminé selon les critères suivants, dans cet ordre de priorité décroissant :

- a) le plus grand nombre de points obtenus dans les matches du groupe entre les joueurs concernés ;
- b) la différence de buts particulière dans les matches du groupe entre les joueurs concernés ;
- c) le plus grand nombre de buts marqués dans tous les matches du groupe entre les joueurs concernés.

Les quatre premiers de la première phase de poule (64 sur 128 joueurs/joueuses) sont qualifiés pour la seconde phase de poule puis les quatre premiers de la seconde phase de poule (32 sur 64 joueurs/joueuses) sont qualifiés pour la phase finale du tournoi.

Les demi-finalistes du tournoi principal seront qualifiés pour le championnat régional de la saison 2021/2022.

Lors des phases de poules et la phase finale, vous avez la possibilité de choisir l'équipe que vous voulez à chaque rencontre. (Principale et consolante)

Dans le cas où, sur la base des sept critères susmentionnés, deux joueurs ou plus seraient toujours ex æquo, leur classement sera déterminé par tirage au sort.

Durant la phase finale, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les deux participants disputeront les prolongations en mode « classique ». Enfin, en cas d'égalité à la fin des prolongations, les joueurs se départageront par le biais d'une séance de tirs aux buts.

7. Validation des résultats

Lors de la fin de la rencontre, vous devez valider sur la plateforme PLAYCE, le résultat de votre rencontre. Cela devra être accompagné d'une photo du résultat du match sur le chat de la plateforme et du groupe Facebook concerné.

8. mode de jeu

Le tournoi se joue exclusivement avec le Jeu FIFA 21 avec console PS4 en match classique 1 vs 1 pour la compétition départementale.

Pour participer, chaque joueur devra être en possession du jeu FIFA 21 ainsi qu'un abonnement Playstation Plus pour pouvoir jouer les rencontres en ligne.

- Durée période : 6 minutes
- Vitesse : Normale
- Assistance puissance passes : Non

- Défense tactique obligatoire
- Tactiques personnalisées autorisées
- Une pause ne peut être mise que si le ballon est sorti de l'aire de jeu ou après une faute. Si cette règle n'est pas respectée, un avertissement pourra être donné au joueur.
- Seules sont autorisées les formations préenregistrées dans le jeu (sans aucune modification).

8. Interruption de jeu

Si un match est interrompu intentionnellement par un joueur, ce joueur sera automatiquement disqualifié et verra le match en question perdu par forfait (défaite par trois buts à zéro). Si un match est interrompu par une cause extérieure, telle qu'une erreur de la console de jeu, une perte de courant ou une manette défectueuse, le match sera repris à partir du moment de l'interruption et avec le score en vigueur à cet instant.

Sans entrer en conflit avec les points précédents, les joueurs pourront mettre le jeu en pause pour remplacer un de leurs joueurs, et seulement dans le cas où le ballon est sorti de l'aire de jeu, ou pour donner suite à une faute ou une expulsion.

9. Plateforme d'organisation

Dans le cadre du développement et la structuration de la pratique de l'eFoot, la FFF offre aux joueurs un accès à la plateforme « Playce » avec un site de gestion de compétition eFoot entièrement personnalisé aux couleurs de l'instance concernée.

Les instances devront utiliser cette plateforme pour participer à la draft.

L'ensemble des joueurs sera invité à créer un compte sur cette plateforme pour participer au tournoi.

Par la suite le joueur devra fournir, lors de son inscription au tournoi :

- ✓ son nom et prénom
- ✓ Date de naissance
- ✓ Son e-mail (valide), celui d'un parent pour les mineurs
- ✓ Son pseudo
- ✓ Son numéro de téléphone (celui d'un parent pour les mineurs)
- ✓ son numéro de licence
- ✓ son club
- ✓ son IDPSN
- ✓ son identifiant Facebook (celui d'un parent pour les mineurs)

10. Cas non prévus

Les cas non prévus dans le présent règlement sont tranchés par le Comité d'Organisation Départemental.